



Le jeudi 4 Mars 2021

Communiqué de presse

Madame Emilie CHALAS, Députée de l'Isère, se félicite du soutien apporté par l'Etat aux projets développés par les entreprises de la filière électronique du bassin grenoblois.

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, et le Comité stratégique de filière (CSF) des Industries Electroniques, ont signé ce jeudi 4 mars 2021, dans les locaux de l'entreprise **Soitec** à Bernin (Isère), **l'avenant au contrat stratégique de la filière électronique**.

Agnès Pannier-Runacher a aussi annoncé **la troisième vague des lauréats de l'appel à projet de soutien aux « secteurs critiques » dans le cadre du plan « France Relance »**.

C'est avec un vif intérêt que j'ai appris que **quatre entreprises de la troisième circonscription de l'Isère sont lauréates**. Il s'agit des entreprises **BH technologies** à Grenoble, **Aryballe Technologies** à Grenoble, **Lynred** à Veurey-Voroize, **Microoled** à Grenoble.

Je tiens à féliciter chaleureusement ces entreprises pour la qualité des projets qu'elles portent. Ces distinctions viennent saluer, une nouvelle fois, **l'excellence industrielle et technologique du bassin grenoblois**.

Les crises sanitaires, économiques et sociales que nous traversons, dont les répercussions sur les activités de nos entreprises sont vives, ont mis en lumière les conséquences du laisser-faire et du manque d'investissements qui ont trop longtemps prévalu dans des domaines critiques comme l'électronique.

Le plan « France Relance » permet d'apporter un soutien significatif aux industries de la filière électronique. Parmi les nouveaux lauréats, vingt-deux projets portés par des entreprises de l'électronique et de la photonique totalisent 76 millions d'euros d'investissement industriels visant à relocaliser des productions critiques en France et à assurer les premières implantations en France de productions d'avenir.

La réalisation de ces projets devrait conduire à la création de **plus de 900 emplois directs** à un horizon de cinq ans.

Le président de la République a fait de la reconquête industrielle un des objectifs principaux de ce quinquennat. La signature de cet avenant permet de rappeler cet engagement en faveur de la filière électronique et ce dans le cadre du **plan Nano 2022**.

L'Etat et la filière travaillent désormais à la construction d'une **stratégie d'accélération électronique qui sera déployée dès 2021 dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA4)**.

A l'heure où le plan « France Relance » continue de donner des résultats concrets sur le terrain, je reste convaincue que la reprise économique, industrielle doit se faire et se fera dans les territoires.

Pleinement mobilisée et attentive aux initiatives portées dans le tissu économique et industriel grenoblois, j'irai à la rencontre de ces entreprises qui contribuent au dynamisme de notre bassin de vie.